

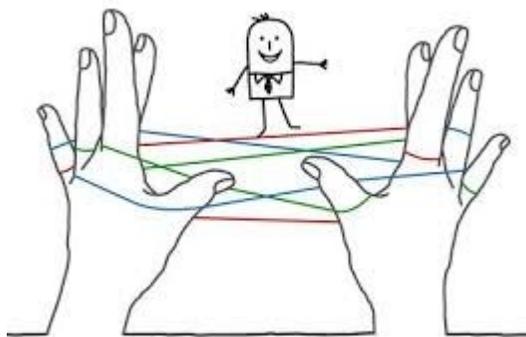
UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- Pédopsychiatre
- Psychologues
- Cadre de santé
- Assistante sociale
- Infirmières
- Éducatrices spécialisées
- Secrétaire

Intervention en binôme

L'équipe mobile assure une
permanence téléphonique
du lundi au vendredi
de 9h00 à 16h00

03.22.53.47.91



Établissement public
de santé mentale
de la Somme

Etablissement public de santé mentale
de la Somme

Siège : Hôpital Philippe Pinel
Route de Paris - CS 74410
80044 AMIENS cedex 1

Tél. : 03.22.53.46.46

communication@epsom-somme.fr

site internet : www.epsom-somme.fr



Établissement public
de santé mentale
de la Somme

Pôle de Pédopsychiatrie
Service des Filières

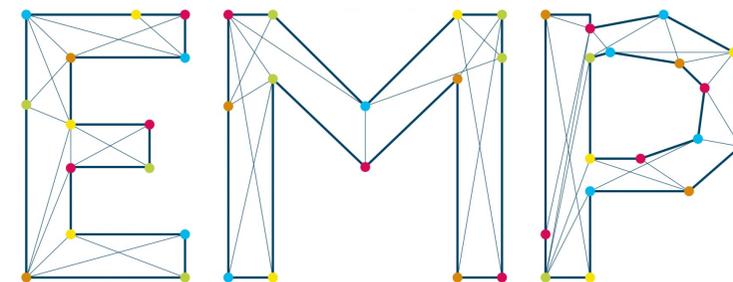
Cheffe de Pôle : Docteur Sophie DUPEYRON

Médecin Responsable de l'unité : Docteur Camille VANDEPUTTE

Cadre supérieur de santé et collaborateur de la cheffe de pôle :
Geoffrey MILET

Cadre de santé de l'unité : Emmanuel FRANÇOIS

Équipe Mobile de Pédopsychiatrie



ORIENTATION
ÉCOUTE
SOUTIEN
PRÉVENTION

email : empedo@epsom-somme.fr

T. : 03.22.53.47.91

Siège : Hôpital Philippe Pinel
Route de Paris ■ CS 74410 ■ 80044 Amiens cedex 1
tél. : 03.22.53.46.46 ■ communication@epsom-somme.fr



Établissement public
de santé mentale
de la Somme

POUR QUI ?

Tout enfant de 2 à 17 ans, en souffrance psychique, durable ou transitoire.

SES MISSIONS

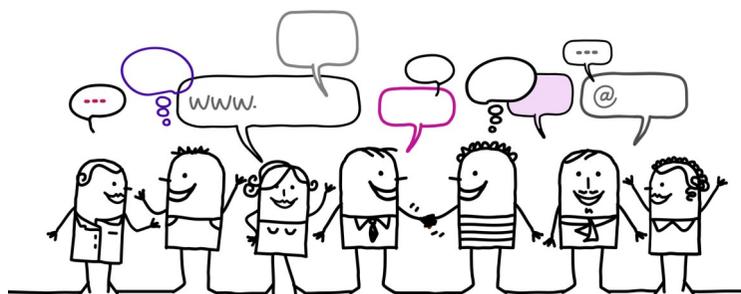
- **Orienter** le jeune sans accès aux soins, prévenir ou intervenir dans la rupture de parcours.
- **Accompagner** et soutenir les familles dans les situations complexes.
- **Repérer** précocement des signes de souffrance
- **Soutenir** les professionnels et favoriser les liens entre les différents partenaires
- **Limiter ou préparer** les hospitalisations et accompagner à la sortie.
- **Elaborer ensemble**, si nécessaire, un projet thérapeutique.

DÉMARCHES À SUIVRE

- Vous êtes une famille
- Vous êtes un professionnel du médical, du social, de l'éducatif...

**Vous appelez l'équipe mobile au
03 22 53 47 91**

- L'équipe s'engage à vous recontacter dans les 72 heures
- Suite à cet appel, **nous fixerons avec vous une éventuelle rencontre.**



COMMENT ?

L'équipe peut se déplacer là où se trouve le jeune.

Intervention limitée dans le temps.

Toute intervention demande un accord parental.

L'équipe mobile intervient en complément des modalités d'accompagnement déjà existantes sans s'y substituer.

